

Déclaration liminaire du Sgen CFDT Bretagne au CSA SD 22 2nd degré du 21 mars 2023

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration Spécial des Côtes d'Armor,

Nous tenons à vous remercier pour la qualité des échanges que nous avons eus en Groupe de travail jeudi 16 mars. Pour autant, parce que le 2nd degré est loin d'être une priorité depuis plusieurs années, nous nous enfonçons dans la crise. Jusqu'alors, le premier degré était affiché comme une priorité. Difficile désormais d'y croire à l'heure où 44 postes sont supprimés dans notre département à la rentrée prochaine. Dans le 2nd degré, il suffit de reprendre quelques chiffres pour comprendre la mécanique en œuvre. 88 élèves en moins en collège, 12 postes supprimés. 32 élèves en moins au lycée, 13 postes supprimés. 41 élèves en plus en L.P., 1 seul poste créé. On pourrait ajouter à ce tableau les postes de professeures-documentalistes supprimés sans avoir fait l'objet de discussion et de vote en CA.

La saignée continue, le mal-être s'accroît. Nous perdons d'année en année nos forces et notre vitalité, collectivement et individuellement. Les collègues qui ont subi ou qui subissent cette année une mesure de carte scolaire traversent une période particulièrement douloureuse et quoi que vous fassiez, cela signifie pour eux, un point de rupture. Nous tentons de les accompagner et les invitons à faire un signalement sur le Registre Santé et Sécurité au Travail. Comment conserver l'envie de s'engager alors qu'autant de collègues subissent des mesures de carte scolaire ? Comment garder confiance face à un système qui ne manque jamais une occasion de supprimer des moyens là où le choix de meilleures conditions d'enseignement est nécessaire ? Comment faire confiance quand on apprend par voie de presse que son enseignement, celui de la technologie, est retiré sur un niveau ? Certes, vous cherchez à atténuer l'impact de ces dégradations en acceptant de comptabiliser en décharge de service des missions jusqu'alors rémunérées en IMP. C'est une avancée significative. Mais elle ne saurait effacer la déflagration de l'annonce de la suppression de la technologie en 6ème et ses effets dévastateurs sur les collègues (perte d'emploi pour les contractuels, suppression de poste pour les titulaires, complément de service subi), sur les salles des professeurs et plus largement sur le corps enseignant.

Il ne faudrait pas que la suppression de la technologie en 6ème occulte par ailleurs d'autres situations. Celles des collègues qui devront faire un complément de service dans un autre établissement. Vous nous assurez qu'aucun d'entre eux ne sera sur plus de 2 établissements. C'est un moindre mal. Mais à voir le nombre de petits BMP, nous craignons que, pour les TZR et les contractuels, la situation ne soit particulièrement dégradée. Nous serons vigilants.

Par ailleurs, avancer le calendrier des mutations – du jamais vu jusqu'à aujourd'hui ! - alors même que le calendrier des instances n'est pas revu pose problème : tous les postes vacants n'apparaissent pas dès le début de la campagne. Vous nous répondez que c'est chose classique pour d'autres corps de l'Education Nationale. Dont acte, mais c'est foncièrement nouveau pour nous et nous n'en sommes pas avertis. N'y a-t-il pas là un défaut d'information ? Et au-delà de ça, vous accentuez le stress des collègues qui subissent une mesure de carte scolaire et qui doivent participer au mouvement.

Pour conclure, il faut rappeler dans quel contexte se déroule cette énième dégradation du service public d'éducation qui ne réussit plus à assurer la continuité due aux « usagers » (Je reprends ici les termes du droit qui définissent l'obligation de continuité du service public, quand bien même ils ne sont pas les miens) : un pacte « enseignant » rejeté par toutes les Organisations Syndicales tant il est éloigné de nos attentes et de nos priorités, une revalorisation en trompe-l'œil puisqu'elle ne compense même pas l'inflation, une société qui a été fragilisée par deux ans de pandémie, une explosion du mal-être chez les adolescents, une réforme des retraites qui passe en force faisant fi de la contestation massive et dont on peut craindre les conséquences sociétales et politiques. Bref, nous traversons une crise majeure. Nous ne cessons de vous alerter, mais pouvons-nous avoir l'espoir

d'être entendus alors même que le dialogue social se traduit dans les faits par un monologue gouvernemental.